



Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 1 486 529,75 €
Siège social : 20, rue de l'Arcade – 75008 Paris
722 030 277 R.C.S. Paris

DOCUMENT D'INFORMATION

Mis à la disposition du public à l'occasion :

- (i) de l'émission et de l'admission sur NYSE-Alternext d'actions nouvelles, à souscrire en numéraire, dans le cadre d'une augmentation de capital, avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription (le « DPS ») des actionnaires, d'un montant brut, prime d'émission incluse, de 3.964.078 € par émission de 1.982.039 actions nouvelles au prix unitaire de 2 € à raison d'1 action nouvelle pour 3 actions existantes.
Période de souscription du 17 octobre 2012 au 26 octobre 2012 inclus ;
- (ii) de l'émission réservée au profit du FCPR Montefiore Investment II géré par Montefiore Investment ou tout affilié qu'il se substituerait (« Montefiore Investment ») de 3.200.000 Obligations Convertibles en Actions (les « OCA ») au prix unitaire de 2,5 €, soit un montant brut de 8.000.000 € ; et
- (iii) de l'émission de trois tranches de Bons de Souscription d'Actions (les « BSA ») réservées aux mandataires sociaux et aux principaux cadres dirigeants (le « Management ») de Demos (la « Société ») :
 - a. 1.000.000 de BSA 1, un BSA 1 donnant le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 5 € ;
 - b. 1.500.000 de BSA 2, un BSA 2 donnant le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 7,5 € ; et
 - c. 1.500.000 de BSA 3, un BSA 3 donnant le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 10 €.

Avertissement

La Société a établi le présent document d'information (le « Document d'Information ») afin de permettre à ses actionnaires de disposer de l'information nécessaire préalablement à l'assemblée générale mixte (l'« AGM ») du 5 octobre 2012 au cours de laquelle les actionnaires seront appelés à voter sur des résolutions qui, si elles sont adoptées, permettront au Conseil d'administration de mettre en œuvre les opérations prévues par le protocole conclu entre la Société et Montefiore Investment en date du 27 juillet 2012. Les opérations décrites dans le présent Document d'Information ne préjugent pas de l'issue de l'AGM du 5 octobre 2012, ni de celle du Conseil d'administration de la Société.

Sous réserve de l'adoption de la septième résolution proposée à l'AGM du 5 octobre 2012 et de l'utilisation par le Conseil d'administration de cette autorisation financière, l'émission d'actions nouvelles, à souscrire dans le cadre de l'augmentation de capital avec maintien du DPS envisagée, ne donnera pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF, dès lors que le montant total de l'offre ouverte au public est inférieur à 5.000.000 € et porte sur des titres financiers qui ne représentent pas plus de 50% du capital de la Société.

Des exemplaires du Document d'Information sont disponibles sans frais au siège social de la Société (20 rue de l'Arcade, 75008 Paris), sur le site Internet de la Société (www.demosgroup.com) ainsi qu'auprès de l'établissement financier ci-dessous (112 avenue Kléber, 75116 Paris).

Prestataire de services d'investissement



SOMMAIRE

Partie 1 : Augmentation de capital avec maintien du DPS	3
Avertissement au lecteur.....	3
Emetteur.....	3
Emission des actions.....	6
Emission des DPS.....	7
Risques	7
Offre	10
Gouvernance	14
Partie 2 : Emission d'OCA réservée à Montefiore Investment	16
Partie 3 : Emission de BSA réservée au Management	17
Term-sheet de l'émission des BSA.....	17
Partie 4 : Informations récentes publiées par la société	18

Partie 1 : Augmentation de capital avec maintien du DPS

Avertissement au lecteur

Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen exhaustif du Document d'Information par l'investisseur.

Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Document d'Information est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres, avoir à supporter les frais de traduction du Document d'Information avant le début de la procédure judiciaire.

Emetteur

Raison sociale et nom commercial

Demos (ci-après, la « **Société** » et avec l'ensemble de ses filiales consolidées, le « **Groupe** »)

Siège social / Forme juridique / Droit applicable / Pays d'origine

- Siège social : 20 rue de l'Arcade – 75008 Paris
- Forme juridique : Société anonyme à Conseil d'administration
- Droit applicable : droit français
- Pays d'origine : France

Nature des opérations et principales activités

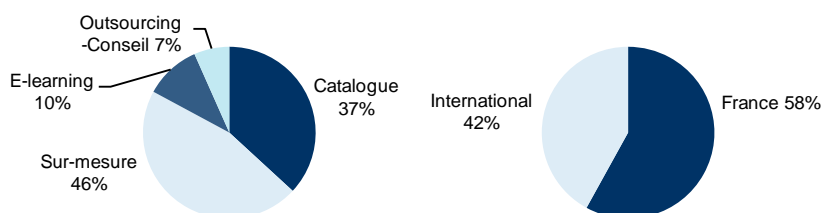
Code APE : « 8559A / Formation continue d'adultes ».

Le Groupe est un des leaders européens de la formation professionnelle continue.

Les activités de la Société sont organisées autour de 4 métiers :

- le métier « Formation Catalogue » : ligne métier historique du Groupe. Ces formations sont conçues et programmées à l'avance par la Société, référencées dans des catalogues nationaux distribués en début d'année, puis achetées par les entreprises ou les administrations pour le compte de leurs salariés. La formation interentreprises réunit dans une même salle des salariés issus d'organisations différentes formés sur un même thème ;
- le métier « Formation sur-mesure » : correspond à une offre de formation sur mesure, conçue et dispensée par la Société pour le compte de salariés d'une même entreprise. Cette activité est devenue prépondérante dans le chiffre d'affaires du Groupe depuis 2009. Au sein de cette activité, figure les prestations réalisées pour les institutions publiques internationales, et notamment la Commission Européenne ;
- le métier « e-learning » : cette activité a pour objet la transmission du savoir et l'acquisition des compétences au travers des formations à distance, sur catalogue ou sur-mesure, basées sur l'utilisation des nouvelles technologies ; et
- le métier « Outsourcing-Conseil » : cette activité a pour objet de proposer l'externalisation partielle ou totale de la gestion de la formation aux clients du Groupe.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires s'est élevé à 103,3 millions d'euros et les répartitions par métier et par zone géographique étaient les suivantes :



Principaux actionnaires	<p>A la connaissance de la Société, à la date du Document d'Information, la répartition du capital et des droits de vote est la suivante :</p> <table border="1" data-bbox="448 264 1366 521"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Actions</th> <th>%</th> <th>Droits de vote</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Famille Wemaëre</td> <td>3.591.397</td> <td>60,4%</td> <td>7.091.553</td> <td>71,1%</td> </tr> <tr> <td>Titres au nominatif</td> <td>410.322</td> <td>6,9%</td> <td>795.450</td> <td>8,0%</td> </tr> <tr> <td>Evolem*</td> <td>303.797</td> <td>5,1%</td> <td>303.797</td> <td>3,0%</td> </tr> <tr> <td>Jousse Morillon Investissement **</td> <td>530.000</td> <td>8,9%</td> <td>530.000</td> <td>5,3%</td> </tr> <tr> <td>Salariés et mandataires sociaux</td> <td>183.088</td> <td>3,1%</td> <td>327.996</td> <td>3,3%</td> </tr> <tr> <td>Public</td> <td>927.515</td> <td>15,6%</td> <td>927.515</td> <td>9,3%</td> </tr> <tr> <td>Total</td> <td>5.946.119</td> <td>100,0%</td> <td>9.976.311</td> <td>100,0%</td> </tr> </tbody> </table> <p>*Selon déclaration de franchissement de seuil reçue par la société le 13 avril 2012 **Selon déclaration de franchissement de seuil reçue par la société le 11 mars 2011</p>	Nom	Actions	%	Droits de vote	%	Famille Wemaëre	3.591.397	60,4%	7.091.553	71,1%	Titres au nominatif	410.322	6,9%	795.450	8,0%	Evolem*	303.797	5,1%	303.797	3,0%	Jousse Morillon Investissement **	530.000	8,9%	530.000	5,3%	Salariés et mandataires sociaux	183.088	3,1%	327.996	3,3%	Public	927.515	15,6%	927.515	9,3%	Total	5.946.119	100,0%	9.976.311	100,0%																														
Nom	Actions	%	Droits de vote	%																																																																			
Famille Wemaëre	3.591.397	60,4%	7.091.553	71,1%																																																																			
Titres au nominatif	410.322	6,9%	795.450	8,0%																																																																			
Evolem*	303.797	5,1%	303.797	3,0%																																																																			
Jousse Morillon Investissement **	530.000	8,9%	530.000	5,3%																																																																			
Salariés et mandataires sociaux	183.088	3,1%	327.996	3,3%																																																																			
Public	927.515	15,6%	927.515	9,3%																																																																			
Total	5.946.119	100,0%	9.976.311	100,0%																																																																			
Informations financières historiques clés sélectionnées	<p>Principales données consolidées auditées</p> <table border="1" data-bbox="448 658 1286 1256"> <thead> <tr> <th>En k€ - Normes comptables françaises</th> <th>31/12/2009</th> <th>31/12/2010</th> <th>31/12/2011</th> <th>Variation 2010-11</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Chiffre d'affaires</td> <td>96.153</td> <td>102.224</td> <td>103.331</td> <td>+1,1%</td> </tr> <tr> <td>Achats consommés</td> <td>-50.670</td> <td>-54.651</td> <td>-58.475</td> <td>+7,0%</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;"><i>En % du CA</i></td> <td><i>52,7%</i></td> <td><i>53,5%</i></td> <td><i>56,6%</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Charges de personnel</td> <td>-41.144</td> <td>-41.144</td> <td>-43.759</td> <td>+6,4%</td> </tr> <tr> <td style="padding-left: 20px;"><i>En % du CA</i></td> <td><i>42,8%</i></td> <td><i>40,2%</i></td> <td><i>42,3%</i></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Excédent brut d'exploitation</td> <td>6.872</td> <td>8.343</td> <td>3.083</td> <td>-63,0%</td> </tr> <tr> <td>Résultat d'exploitation</td> <td>4.413</td> <td>5.660</td> <td>84</td> <td>ns</td> </tr> <tr> <td>Résultat financier</td> <td>-375</td> <td>-721</td> <td>-687</td> <td>-4,7%</td> </tr> <tr> <td>Résultat exceptionnel</td> <td>-722</td> <td>-433</td> <td>-1.379</td> <td>+218,5%</td> </tr> <tr> <td>Impôts sur les résultats</td> <td>-532</td> <td>-1.267</td> <td>1.176</td> <td>ns</td> </tr> <tr> <td>Résultat net des entreprises intégrées</td> <td>2.784</td> <td>3.239</td> <td>-806</td> <td>ns</td> </tr> <tr> <td>Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition</td> <td>-2.038</td> <td>-2.236</td> <td>-3.181</td> <td>+42,3%</td> </tr> <tr> <td>Résultat net (pdg)</td> <td>577</td> <td>1.032</td> <td>-3.830</td> <td>ns</td> </tr> </tbody> </table> <p>La Société prévoit de communiquer le 4 octobre 2012 sur ses résultats du premier semestre 2012.</p>	En k€ - Normes comptables françaises	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	Variation 2010-11	Chiffre d'affaires	96.153	102.224	103.331	+1,1%	Achats consommés	-50.670	-54.651	-58.475	+7,0%	<i>En % du CA</i>	<i>52,7%</i>	<i>53,5%</i>	<i>56,6%</i>		Charges de personnel	-41.144	-41.144	-43.759	+6,4%	<i>En % du CA</i>	<i>42,8%</i>	<i>40,2%</i>	<i>42,3%</i>		Excédent brut d'exploitation	6.872	8.343	3.083	-63,0%	Résultat d'exploitation	4.413	5.660	84	ns	Résultat financier	-375	-721	-687	-4,7%	Résultat exceptionnel	-722	-433	-1.379	+218,5%	Impôts sur les résultats	-532	-1.267	1.176	ns	Résultat net des entreprises intégrées	2.784	3.239	-806	ns	Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	-2.038	-2.236	-3.181	+42,3%	Résultat net (pdg)	577	1.032	-3.830	ns
En k€ - Normes comptables françaises	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011	Variation 2010-11																																																																			
Chiffre d'affaires	96.153	102.224	103.331	+1,1%																																																																			
Achats consommés	-50.670	-54.651	-58.475	+7,0%																																																																			
<i>En % du CA</i>	<i>52,7%</i>	<i>53,5%</i>	<i>56,6%</i>																																																																				
Charges de personnel	-41.144	-41.144	-43.759	+6,4%																																																																			
<i>En % du CA</i>	<i>42,8%</i>	<i>40,2%</i>	<i>42,3%</i>																																																																				
Excédent brut d'exploitation	6.872	8.343	3.083	-63,0%																																																																			
Résultat d'exploitation	4.413	5.660	84	ns																																																																			
Résultat financier	-375	-721	-687	-4,7%																																																																			
Résultat exceptionnel	-722	-433	-1.379	+218,5%																																																																			
Impôts sur les résultats	-532	-1.267	1.176	ns																																																																			
Résultat net des entreprises intégrées	2.784	3.239	-806	ns																																																																			
Amortissement et dépréciation des écarts d'acquisition	-2.038	-2.236	-3.181	+42,3%																																																																			
Résultat net (pdg)	577	1.032	-3.830	ns																																																																			
Raisons de l'offre	<p>Au cours de l'année 2011, la Société a fait face à un tassement de la croissance de son chiffre d'affaires, un repli de certains taux de marge et des difficultés dans certains pays ayant engendré la survenance de pertes. De ce fait, la situation financière du Groupe s'est dégradée et l'un de ses ratios bancaires n'a plus été respecté (au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011).</p> <p>Dès la fin de l'année 2011, le Groupe a engagé activement un plan d'actions en vue de réduire ses charges de structure. En dépit de ces mesures, la charge annuelle de la dette s'avérait encore trop lourde au regard de la capacité financière du Groupe.</p> <p>Un processus d'offre compétitif conduit auprès de plusieurs candidats investisseurs aux fins d'organiser un nécessaire renforcement de sa structure financière a alors été initié.</p> <p>A l'issue de ce processus compétitif d'offres et de plusieurs échanges, la Société a décidé de retenir l'offre de Montefiore Investment, et a conclu un protocole d'accord le 27 juillet 2012, conformément à l'information qui a été faite aux actionnaires le 30 juillet 2012 (le « Protocole d'Investissement »).</p> <p>Ce projet de renforcement des fonds propres qui vise à pérenniser l'équilibre financier du Groupe de manière durable comporte 2 volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une augmentation de capital de 3.964.078 € avec maintien du droit préférentiel de souscription garantie par Montefiore Investment, au prix unitaire par action de 2 € (prime d'émission incluse) ; et • une émission réservée à Montefiore Investment de 3.200.000 OCA au prix unitaire de 2,5 € pour un montant de 8.000.000 €. Les OCA, subordonnées à la dette actuelle, auront une maturité de 7 ans et seront librement convertibles. Elles porteront intérêt au taux de 8% capitalisés annuellement, et payables en numéraire à l'échéance ou à la date de 																																																																						

	<p>conversion des OCA (sauf remboursement anticipé des intérêts à l'initiative de Demos, sous réserve de la subordination des OCA à la dette actuelle).</p> <p>Par ailleurs, une émission de BSA destinée à motiver le Management sera mise en place. Il est ainsi prévu l'émission de trois tranches de BSA réservées au Management de la Société : 1.000.000 de BSA1, 1.500.000 de BSA2 et 1.500.000 de BSA3 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 BSA1 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 5 € ; • 1 BSA2 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 7,5 € ; et • 1 BSA3 donnera le droit de souscrire à 1 action au prix d'exercice de 10 €. <p>Ces BSA correspondent à un outil de motivation important du Management du Groupe, puisque (i) leur souscription se fera à titre onéreux sur la base d'un prix de souscription, pour chaque catégorie de BSA, qui est déterminé par un tiers expert et que (ii) le prix d'exercice des BSA retenu traduit une valorisation de la Société significativement plus élevée que celle retenue à ce jour dans le cadre du renforcement des fonds propres de la Société.</p>								
<p>Conditions suspensives</p>	<p>Les opérations d'augmentation de capital, d'émission d'OCA et d'émission de BSA, constituent un tout indissociable qui sera mis en œuvre sous réserve de la levée des conditions suspensives (les « Conditions Suspensives ») suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • décision de l'Autorité de la concurrence autorisant la prise de participation de Montefiore Investment dans la Société : conditions suspensive levée le 25 septembre 2012 ; • accord sur les modalités de restructuration des crédits bancaires du Groupe : condition suspensive levée le 27 septembre 2012 ; • obtention d'une dérogation, auprès de l'Autorité des marchés financiers, au lancement d'une offre publique obligatoire sur le fondement des articles 234-7, 234-9 2° et 234-10 du Règlement général de l'Autorité des marchés financiers ; et • accord ferme d'OSEO de mettre en place un contrat de développement participatif d'un montant de 1.500.000 € dans le cadre du financement des investissements futurs de l'entreprise. 								
<p>Principaux termes du protocole d'accord signé le 27 septembre 2012 entre la Société et ses partenaires bancaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement de l'emprunt obligataire <p>La Société et ses partenaires bancaires sont convenus que l'emprunt obligataire, issu de l'émission des OBSAAR, dont l'encours est à ce jour de 10.875.000 € sera intégralement remboursé le 31 octobre 2012, selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remboursement en numéraire à hauteur de 1.000.000 € augmenté des intérêts courus sur la partie remboursée ; - le solde, soit 9.875.000 €, étant intégralement remboursé par le biais de la mise en place d'un nouveau crédit moyen terme souscrit par le Groupe. Ce crédit sera amortissable en 3 annuités au 31 décembre 2015, 2016 et 2017 selon les conditions suivantes : <table border="1" data-bbox="536 1496 1465 1570"> <thead> <tr> <th></th> <th>31.12.2015</th> <th>31.12.2016</th> <th>31.12.2017</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Amortissement en €</td> <td>2.100.000</td> <td>2.600.000</td> <td>5.175.000</td> </tr> </tbody> </table> <ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement des lignes de crédit moyen terme <p>La Société et ses partenaires bancaires sont convenus que les emprunts moyen terme bilatéraux dont les encours s'élèvent à ce jour à 7.133.852 € seraient réaménagés selon les modalités suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - remboursement en numéraire à hauteur de 700.000 € augmenté des intérêts courus sur les montants remboursés au plus tard trois (3) jours ouvrés après la date de réalisation de la quote-part de l'investissement de 12.000.000 € par Montefiore Investment (la « Date de Réalisation »)¹ ; - le solde, soit 6.433.852 €, étant amortissable en 3 annuités au 31 		31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	Amortissement en €	2.100.000	2.600.000	5.175.000
	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017						
Amortissement en €	2.100.000	2.600.000	5.175.000						

¹ étant entendu (i) que la réalisation de l'investissement de 12.000.000 € s'entend de la date à laquelle Montefiore Investment souscrira l'intégralité des OCA et des actions résultant des DPS cédés par la Famille Wemaëre à Montefiore Investment dans le cadre de l'augmentation de capital, étant précisé à toutes fins utiles que le solde des actions sera souscrit ultérieurement, soit à l'issue de la période de souscription de l'augmentation de capital et (ii) que la Date de Réalisation devra intervenir au plus tard le 30 octobre 2012.

	décembre 2015, 2016 et 2017 selon les conditions suivantes :		
	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017
Amortissement en €	2.100.000	2.600.000	1.733.852
	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménagement des lignes de crédit court terme <p>La Société et ses partenaires bancaires sont convenus de la réduction du plafond des lignes de crédit court terme à un montant de 4.000.000 € (autorisation confirmée jusqu'au 31 décembre 2014).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ratio bancaire (covenant) <p>Dans le cadre du protocole d'accord signé le 27 septembre 2012 la Société n'est soumise qu'à un seul ratio bancaire (ratio de <i>gearing</i>) qui s'appliquera pour la première fois aux comptes clôturés le 31 décembre 2014.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Politique de distribution de dividendes <p>La Famille Wemaëre et Montefiore Investment aux termes du protocole d'accord en date du 27 septembre 2012, se sont engagés à ne pas voter aux assemblées d'actionnaires de la Société en faveur de résolution visant à autoriser la distribution de dividendes et ce, jusqu'au 31 décembre 2014.</p>		

Emission des actions	
Nature et catégorie des valeurs mobilières	Actions ordinaires de même catégorie que les actions existantes de la Société Code ISIN FR0010474130
Devise d'émission	Euros
Prix d'émission	2 €
Nombre d'actions émises / Valeur nominale des actions	<u>Augmentation de capital en numéraire avec maintien du DPS</u> 1.982.039 actions d'une valeur nominale de 0,25 €, à libérer intégralement lors de la souscription.
Droits attachés aux actions	En l'état actuel de la législation française et des statuts de la Société, les principaux droits attachés aux actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation de capital sont les suivants : <ul style="list-style-type: none"> • droit à dividendes ; • droit de vote ; • droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie ; et • droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.
Demande d'admission à la négociation	<u>Augmentation de capital avec maintien du DPS</u> Sur NYSE-Alternext Paris, dès leur émission prévue le 7 novembre 2012, sur la même ligne de cotation que les actions existantes de la Société (code ISIN FR0010474130).
Autres éléments	<p>Restrictions à la libre négociabilité des actions nouvelles</p> <p>Aucune clause statutaire ne limite la libre négociation des actions composant le capital de la Société.</p> <p>Réglementation française en matière d'offres publiques</p> <p>La Société est soumise aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France relatives aux offres publiques obligatoires, aux offres publiques de retrait et au retrait obligatoire.</p> <p>Retenue à la source sur les dividendes versés à des non-résidents fiscaux français</p> <p>Les investisseurs concernés sont invités à consulter leur conseiller fiscal habituel afin de déterminer l'application de ces dispositions à leur cas particulier.</p>

Emission des DPS	
Cotation / Valeur théorique	Les DPS seront cotés du 17 octobre 2012 au 26 octobre 2012 sous le code ISIN FR0011332048. La valeur théorique du DPS, sur la base du cours de clôture du 1 ^{er} octobre 2012 est de 0,25 €.
DPS détachés des actions auto-détenues par la Société	En application de l'article L. 225-206 du Code de commerce, la Société ne peut souscrire à ses propres actions. Les DPS détachés des actions auto-détenues de la Société seront cédés sur le marché au premier jour de l'offre.

Risques	
Principaux risques propres à l'émetteur ou à son activité	<p>Les principaux facteurs de risque propres à la Société et à son activité figurent ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Risques généraux d'exploitation : <ul style="list-style-type: none"> - <u>Activité du Groupe :</u> Sur l'activité Catalogue, le coût de l'animateur étant fixe et les prix catalogue des stages étant établis annuellement, le taux de remplissage des stages est le principal facteur susceptible d'impacter directement le résultat d'exploitation. Concernant l'activité Solutions sur mesure, deux éléments sont susceptibles d'affecter les marges réalisées par le Groupe sur l'activité formations intraentreprise : <ul style="list-style-type: none"> ▪ le coût de l'animateur ; et ▪ le prix moyen par journée de formation, qui n'est pas fonction du taux de remplissage de la formation. Les contrats conclus dans le cadre de l'activité interentreprises et intraentreprise ne comportent aucun engagement de succès, ni ne prévoient des mécanismes « satisfait ou remboursé ». La Société n'est tenue qu'à une obligation de moyens. - <u>Qualité des prestations :</u> La majeure partie des séminaires sont animés quasi exclusivement par des consultants indépendants, par des formateurs occasionnels ou par des formateurs salariés de sociétés ou associations extérieures, rémunérés en honoraires. De ce fait, le Groupe pourrait ne pas pouvoir garantir systématiquement la qualité des interventions de ses formateurs, ce qui pourrait avoir des conséquences défavorables sur son activité et ses résultats. Toutefois, le Groupe parvient à limiter la survenance de ce risque grâce à sa forte notoriété qui lui permet d'attirer des formateurs reconnus, une méthode rigoureuse de sélection et l'existence d'un système d'évaluation systématique des prestations dans le cadre de procédures certifiées ISO 9001. - <u>Risque de concurrence déloyale des formateurs et de dépendance à leur égard :</u> En faisant appel à des formateurs indépendants, le Groupe court le risque que ces derniers sollicitent directement ses clients en vue de leur proposer des prestations de formation. Cependant, ce risque apparaît limité car dans les catalogues du Groupe, le nom des formateurs n'est généralement pas mentionné. De plus, seule une société de la taille de Demos est en mesure de répondre aux cahiers des charges en matière de formation imposés par les sociétés et les clients institutionnels. Enfin, en France, les formateurs signent avant chaque mission un document qui précise le cadre légal dans lequel ils interviennent, qui leur impose notamment une obligation de loyauté envers la Société et de non-sollicitation de la clientèle du Groupe. - <u>Risque client :</u> Le premier client du Groupe représente moins de 5% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe. Le risque de concentration client est donc limité pour le Groupe. • Risques relatifs au secteur d'activité de l'émetteur Les évolutions de la conjoncture économique peuvent contraindre certaines entreprises ou institutions à réduire les budgets consacrés à la formation de leurs salariés et ce type de décision pourrait impacter l'activité du Groupe plus particulièrement sur certaines zones d'activité dont l'Espagne et le Portugal. Cependant, le Groupe opère sur des marchés

géographiques diversifiés ce qui devrait lui permettre, dans une certaine mesure, d'amortir un ralentissement économique. Par ailleurs, le modèle économique de la Société, avec recours à des formateurs externes, doit lui permettre de réduire rapidement ses coûts et de faire ainsi face à une conjoncture défavorable. Enfin, tous les employeurs établis ou domiciliés en France, quels que soient leurs effectifs, leur activité, leur forme juridique ou leur régime d'imposition, doivent chaque année participer au financement de la formation professionnelle continue. Un changement de la législation régissant les activités de formation en France, non anticipé à ce stade, pourrait avoir des conséquences défavorables sur la situation financière ou les résultats de la Société et sur sa capacité à réaliser ses objectifs.

- **Risques juridiques et fiscaux**

- Droits de propriété intellectuelle sur les supports de cours:

Les supports sont soit destinés à des cours interentreprises, ils serviront alors à des stagiaires venant de différentes entreprises, soit destinés à des cours intraentreprise, ils sont alors rédigés sur-mesure pour le personnel d'une entreprise cliente du Groupe. Dans les deux cas les formateurs signent le « Manuel de l'intervenant » qui autorise la reproduction et la distribution en ce qui concerne les cours interentreprises, et la cession des droits d'auteurs à ses clients en ce qui concerne les cours intraentreprises. Il peut exister un risque que les droits du Groupe soient contestés dans les cas où les formateurs ont signé un Manuel de l'intervenant comportant d'éventuelles irrégularités telles que l'absence de paraphe, l'absence de date ou la présence de commentaires en marge. A la date du Document d'Information, ce risque ne s'est pas matérialisé.

- Statuts des formateurs :

Au regard de certaines des conditions dans lesquelles les formateurs exercent leurs activités (ordres et directives donnés par la Société ou les filiales concernées, convocation aux interventions par le Groupe, rémunération des formateurs occasionnels par les sociétés, etc.), ces derniers pourraient revendiquer l'existence d'un lien de subordination avec la Société ou l'une des filiales concernées et par là même l'existence d'un contrat à durée indéterminée qui les lierait directement au Groupe. Cependant ce risque apparaît fortement limité notamment en raison de la signature d'un « Manuel de l'intervenant » déterminant les conditions d'intervention des formateurs. Au regard de ce « Manuel de l'intervenant », il semble difficile d'établir une quelconque volonté de la part du Groupe d'établir un lien de subordination à l'égard de ses formateurs.

- Risque fiscal :

Tout réexamen, remise en cause ou modification de la situation fiscale du Groupe pourrait se traduire par le paiement de rappels d'impôts, d'intérêts de retard et/ou de pénalités et pourrait donc avoir un impact défavorable sur la situation financière et les résultats du Groupe. La Société ne fait actuellement l'objet d'aucun contrôle fiscal.

- **Risques financiers**

- Risque de liquidité :

Afin de lever une des conditions suspensives à l'investissement de Montefiore Investment détaillées précédemment, la Société a conclu, le 27 septembre 2012, un accord avec ses partenaires bancaires visant à restructurer son endettement et dont les principaux termes sont résumés ci-dessus. A l'issue de l'augmentation de capital et de l'émission des OCA, la Société sera en mesure de faire face à ses échéances.

- Risques liés aux engagements hors bilan :

- **Cautions reçues**

Le détail des cautions données par les établissements de crédit au 31 décembre 2011 pour le compte du Groupe est le suivant :

- Cautions de loyers Demos : 507.000 € contre 521.000 € au 31 décembre 2010
- Cautions de marché : 365.000 € contre 213.000 € au 31 décembre 2010

- **Instruments financiers dérivés**

L'instrument financier dérivé utilisé par le Groupe pour couvrir son exposition au taux variable de certains de ces emprunts a les caractéristiques suivantes :

- Le Groupe a décidé en janvier 2010 d'utiliser un instrument financier

	<p>dérivé pour gérer le risque de taux d'intérêt auquel elle est confrontée dans le cadre de l'opération OBSAAR :</p> <p>Descriptif de l'instrument : Garantie de taux plafond (cap)</p> <p>Taux plafond : 2,5 %</p> <p>Prime : 0,415 % du montant notionnel</p> <p>Montant notionnel au 31 décembre 2011 : 5.437.500 €</p> <p>Maturité : 31 juillet 2014</p> <p>- Le Groupe a décidé en octobre 2011 d'utiliser un instrument financier dérivé pour couvrir son exposition au taux variable de ces emprunts contractés en 2011 :</p> <p>Descriptif de l'instrument : Swap de Taux Variable contre un taux fixe</p> <p>Taux fixe : 1,62 %</p> <p>Montant notionnel au 31 décembre 2011 : 5.130.000 €</p> <p>Maturité : 5 avril 2016</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurances La Société bénéficie au jour du présent Document d'Information, de plusieurs polices d'assurance souscrites via un intermédiaire. Les couvertures sont souscrites respectivement : <ul style="list-style-type: none"> - soit par la Société, au bénéfice de certaines filiales françaises ; - soit directement par chacune des filiales du Groupe, notamment par les filiales étrangères. Les principales polices d'assurance souscrites au sein du Groupe sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Assistance automobile - Assurance automobile - Assurance individuelle accident - Assurance multirisques bureaux - Assurance responsabilité civile des dirigeants - Assurance responsabilité civile
<p>Principaux risques propres aux nouvelles actions</p>	<p>Les principaux facteurs de risque liés aux actions nouvelles figurent ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le marché des DPS pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée et être sujet à une grande volatilité. • Les actionnaires qui n'exerceraient pas leurs DPS verraient leur participation dans le capital social de la Société diluée. • Le prix de marché des actions de la Société pourrait fluctuer et baisser en-dessous du prix de souscription des actions émises sur exercice des DPS. • La volatilité et la liquidité des actions de la Société pourraient fluctuer significativement. • Des ventes d'actions de la Société ou de DPS pourraient intervenir sur le marché, pendant la période de souscription s'agissant des DPS, ou pendant ou après la période de souscription s'agissant des actions, et pourraient avoir un impact défavorable sur le prix de marché de l'action de la Société ou la valeur des DPS. • En cas de baisse du prix de marché des actions de la Société, les DPS pourraient perdre de leur valeur. • L'émission ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie. Il est toutefois précisé qu'à ce jour l'engagement de souscription reçu par la Société de la part de Montefiore Investment représente 100 % du montant de l'émission.

Offre	
Montant total du produit de l'émission	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Produit brut de l'augmentation de capital avec maintien du DPS : 3.964.078 €</u>
Modalités et conditions de l'offre	<p><i>Prix de souscription des actions nouvelles</i></p> <p>2 € par action (0,25 € de valeur nominale et 1,75 € de prime d'émission). Il représente une décote de 33 % par rapport au cours de clôture de l'action Demos le 1^{er} octobre (3,00 €).</p> <p><i>Droit préférentiel de souscription</i></p> <p>La souscription des actions nouvelles sera réservée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte-titres à l'issue de la journée comptable du 16 octobre 2012, qui recevront 1 DPS par action détenue ; et • aux cessionnaires des DPS, ces droits étant négociables sur NYSE-Alternext du 17 octobre 2012 au 26 octobre 2012. <p>Les titulaires de DPS pourront souscrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • à titre irréductible à raison de 1 action nouvelle pour 3 DPS, au prix de 2 € par action ; et • à titre réductible le nombre d'actions nouvelles qu'ils désireraient en sus de celui leur revenant du chef de l'exercice de leurs droits à titre irréductible. <p><i>Valeur théorique du DPS</i></p> <p>0,25 €, sur la base du cours de clôture de l'action Demos le 1^{er} octobre 2012, soit 3,00 €. Le prix d'émission des actions nouvelles fait apparaître une décote faciale de 33 % par rapport au cours de clôture de l'action Demos le 1^{er} octobre 2012 et une décote de 27 % par rapport à la valeur théorique de l'action ex-droit.</p> <p><i>Intention de souscription des principaux actionnaires de la Société ou des membres de son Conseil d'administration</i></p> <p>A ce jour, la Société n'a reçu aucune intention de souscription de la part de ses principaux actionnaires autre que les engagements décrits ci-dessous.</p> <p><i>Engagements de souscriptions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • La Famille Wemaëre s'est engagée à céder le jour de l'ouverture de la période de souscription de l'augmentation de capital, 3.294.492 DPS au profit de Montefiore Investment, qui s'engage à les acquérir pour un montant global de 219.632,80 €. Par ailleurs la Famille Wemaëre s'engage à souscrire à 98.968 actions nouvelles à titre irréductible par l'exercice de 296.904 DPS. • Montefiore Investment, sous réserve de la réalisation des Conditions Suspensives : <ul style="list-style-type: none"> - s'est engagé à acquérir auprès de la Famille Wemaëre 3.294.492 DPS pour un montant global de 219.632,80 €, afin de pouvoir souscrire à titre irréductible à 1.098.164 actions nouvelles ; - s'est engagé à garantir 100% de l'augmentation de capital ; et - se réserve le droit d'acheter des DPS sur le marché en fonction des conditions de marché.

Nom	Nombre d'actions existantes détenues	Nombre de DPS détenus exercés	Nombre de DPS acquis	Modalités d'acquisition	Nombre d'actions nouvelles acquises	Montant de la souscription
Famille Wemaëre	3.591.397	296.904	0	n.a.	98.968	197.936 €
Montefiore Investment	0	0	3.294.492	Acquisition par bloc hors marché auprès de la Famille Wemaëre pour un montant global de 219.632,80 €	1.098.164	2.196.328 €

Procédure d'exercice du DPS

Pour exercer leurs DPS, les titulaires devront en faire la demande auprès de leur intermédiaire financier habilité à tout moment entre le 17 octobre 2012 et le 26 octobre 2012 inclus et payer le prix de souscription correspondant. Les DPS non exercés seront caducs de plein droit à la fin de la période de souscription, soit le 26 octobre 2012 à la clôture de la séance de bourse.

Actionnaires au nominatif administré ou au porteur : les souscriptions seront reçues jusqu'au 26 octobre 2012 par les intermédiaires financiers teneurs de comptes.

Actionnaires au nominatif pur : les souscriptions seront reçues par SG Securities Services 32, rue du Champ de Tir, 44000 Nantes jusqu'au 26 octobre 2012 inclus.

Établissement centralisateur chargé d'établir le certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital : SG Securities Services 32, rue du Champ de Tir, 44000 Nantes.

Calendrier indicatif de l'augmentation de capital

1 ^{er} octobre 2012	Mise en ligne sur le site Internet de Demos (www.demosgroup.com) du Document d'Information non soumis au visa de l'AMF
5 octobre 2012	AGM à l'effet de voter les résolutions relatives à l'octroi de délégations de compétences au Conseil d'administration aux fins de procéder à l'augmentation de capital, l'émission des OCA et des BSA Conseil d'administration à l'effet de décider de la mise en œuvre de l'augmentation de capital et l'émission des OCA
16 octobre 2012	Diffusion par NYSE-Alternext de l'avis d'émission et d'admission aux négociations
17 octobre 2012	Ouverture de la période de souscription de l'augmentation de capital (détachement et cotation des DPS sur NYSE-Alternext)
18 octobre 2012	Emission, souscription et règlement-livraison des OCA au bénéfice de Montefiore Investment
26 octobre 2012	Clôture de la période de souscription de l'augmentation de capital (fin de cotation des DPS)
31 octobre 2012	Règlement livraison des DPS
2 novembre 2012	Date limite de dépôt des dossiers des intermédiaires financiers
5 novembre 2012	Centralisation des opérations Communication du résultat de la centralisation
6 novembre 2012	Conseil d'administration à l'effet (i) d'attribuer à Montefiore

	Investment les actions non souscrites lors de l'augmentation de capital, (ii) de constater la réalisation de l'intégralité de l'augmentation de capital, (iii) de décider de l'émission des BSA au profit du Management 7 novembre 2012 Emission des actions nouvelles et règlement - livraison
Restrictions géographique de l'offre	<i>Pays dans lesquels l'augmentation de capital avec maintien du DPS sera ouverte au public</i> En France uniquement. <i>Restrictions applicables à l'offre</i> La diffusion du Document d'Information, la vente des actions et des DPS et la souscription des actions nouvelles peuvent, dans certains pays, y compris les Etats membres de l'Espace économique européen (autres que la France), les Etats-Unis d'Amérique, le Royaume-Uni ou le Canada, faire l'objet d'une réglementation spécifique.
Responsable de l'information financière et des relations investisseurs	Emmanuel Courtois Directeur Général Adjoint Tél : +33 (0)1 44 94 16 16 contact@demos.fr

Montant et pourcentage de dilution

- Incidence de l'augmentation de capital sur l'actionariat de la Société**

Pour rappel, le capital de la Société avant l'opération est le suivant :

Nom	Actions	%	Droits de vote	%
Famille Wemaëre	3.591.397	60,4%	7.091.553	71,1%
Titres au nominatif	410.322	6,9%	795.450	8,0%
Evolem*	303.797	5,1%	303.797	3,0%
Jousse Morillon Investissement**	530.000	8,9%	530.000	5,3%
Salariés et mandataires sociaux	183.088	3,1%	327.996	3,3%
Public	927.515	15,6%	927.515	9,3%
Total	5.946.119	100,0%	9.976.311	100,0%

*Selon déclaration de franchissement de seuil reçue par la société le 13 avril 2012

**Selon déclaration de franchissement de seuil reçue par la société le 11 mars 2011

A titre indicatif, en fonction des souscriptions, la répartition du capital de la Société à l'issue de l'augmentation de capital et des autres opérations (conversion de la totalité des OCA et exercice de la totalité des BSA) prévues par le Protocole d'Investissement serait la suivante :

1. Montefiore Investment souscrit à hauteur de 100% de l'augmentation de capital :

Nom	Après Augmentation de Capital				Après OCA				Après BSA			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
Famille Wemaëre	3.591.397	45,3%	7.091.553	59,3%	3.591.397	32,3%	7.091.553	46,8%	3.591.397	23,7%	7.091.553	37,0%
Titres au nominatif	410.322	5,2%	795.450	6,7%	410.322	3,7%	795.450	5,2%	410.322	2,7%	795.450	4,2%
Evolem	303.797	3,8%	303.797	2,5%	303.797	2,7%	303.797	2,0%	303.797	2,0%	303.797	1,6%
Jousse Morillon Investissement	530.000	6,7%	530.000	4,4%	530.000	4,8%	530.000	3,5%	530.000	3,5%	530.000	2,8%
Salariés et mandataires sociaux	183.088	2,3%	327.996	2,7%	183.088	1,6%	327.996	2,2%	183.088	1,2%	327.996	1,7%
Public	927.515	11,7%	927.515	7,8%	927.515	8,3%	927.515	6,1%	927.515	6,1%	927.515	4,8%
Montefiore	1.982.039	25,0%	1.982.039	16,6%	5.182.039	46,6%	5.182.039	34,2%	5.182.039	34,3%	5.182.039	27,0%
Managers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4.000.000	26,4%	4.000.000	20,9%
Total	7.928.158	100,0%	11.958.350	100,0%	11.128.158	100,0%	15.158.350	100,0%	15.128.158	100,0%	19.158.350	100,0%

2. Montefiore Investment souscrit à titre irréductible à hauteur de 55,4% de l'augmentation de capital dans la limite des DPS acquis auprès de la Famille Wemaëre :

Nom	Après Augmentation de Capital				Après OCA				Après BSA			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
Famille Wemaëre	3.690.365	46,5%	7.190.521	60,1%	3.690.365	33,2%	7.190.521	47,4%	3.690.365	24,4%	7.190.521	37,5%
Titres au nominatif	547.096	6,9%	932.224	7,8%	547.096	4,9%	932.224	6,1%	547.096	3,6%	932.224	4,9%
Evolem	405.062	5,1%	405.062	3,4%	405.062	3,6%	405.062	2,7%	405.062	2,7%	405.062	2,1%
Jousse Morillon Investissement	706.666	8,9%	706.666	5,9%	706.666	6,4%	706.666	4,7%	706.666	4,7%	706.666	3,7%
Salariés et mandataires sociaux	244.117	3,1%	389.025	3,3%	244.117	2,2%	389.025	2,6%	244.117	1,6%	389.025	2,0%
Public	1.236.688	15,6%	1.236.688	10,3%	1.236.688	11,1%	1.236.688	8,2%	1.236.688	8,2%	1.236.688	6,5%
Montefiore	1.098.164	13,9%	1.098.164	9,2%	4.298.164	38,6%	4.298.164	28,4%	4.298.164	28,4%	4.298.164	22,4%
Managers	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	4.000.000	26,4%	4.000.000	20,9%
Total	7.928.158	100,0%	11.958.350	100,0%	11.128.158	100,0%	15.158.350	100,0%	15.128.158	100,0%	19.158.350	100,0%

• **Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres**

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe par action serait la suivante :

	Quote-part des capitaux propres par action au 31/12/2011 (en €)	
	Base non diluée	Base diluée ¹
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	4,37	5,44
Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	3,78	4,67
Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital, et de 3.200.000 actions nouvelles provenant de la conversion par Montefiore Investment des OCA	3,41	4,09
Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital, de 3.200.000 actions nouvelles provenant de la conversion par Montefiore Investment des OCA et de 4.000.000 d'actions nouvelles suite à l'exercice des BSA par le Management ² .	4,32	5,02

¹Calculs effectués en prenant pour hypothèse la souscription de la totalité des 753.573 bons de souscription ou d'achats d'actions remboursables (BSAAR). Ces bons, aujourd'hui exerçables, ont été émis le 16 juin 2009, pour une durée de 7 ans et sont exerçables après 1,5 an au cours de 12,5 €. De plus les calculs prennent en compte les plans de stock-options (100.500 actions) et d'attribution d'actions gratuites (35.000 actions) en cours.

²Le Conseil d'administration, sur proposition du comité des rémunérations, répartira les BSA entre le Management de la Société.

• **Incidence des Augmentations de Capital sur la situation de l'actionnaire**

A titre indicatif, l'incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de la Société préalablement à l'émission et ne souscrivant pas à celle-ci serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)	
	Base non diluée	Base diluée ¹
Avant émission des actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	1,00	0,87
Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital	0,75	0,67
Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital, de 3.200.000 actions nouvelles provenant de la conversion par Montefiore Investment des OCA	0,53	0,49

Après émission de 1.982.039 actions nouvelles provenant de la présente augmentation de capital, et de 3.200.000 actions nouvelles provenant de la conversion par Montefiore Investment des OCA et de 4.000.000 d'actions nouvelles suite à l'exercice des BSA par le Management ².

0,39

0,37

¹Calculs effectués en prenant pour hypothèse la souscription de la totalité des 753.573 bons de souscription ou d'achats d'actions remboursables (BSAAR). Ces bons, aujourd'hui exerçables, ont été émis le 16 juin 2009, pour une durée de 7 ans et sont exerçables après 1,5 an au cours de 12,5 €. De plus les calculs prennent en compte les plans de stock-options (100.500 actions) et d'attribution d'actions gratuites (35.000 actions) en cours.

²Le Conseil d'administration, sur proposition du comité des rémunérations, répartira les BSA entre le Management de la Société.

Gouvernance

Composition du Conseil d'administration de la Société à l'issue de l'AGM

Les membres du Conseil d'administration sont à la date du présent Document d'Information, les suivants :

Composition	Date de nomination	Durée de mandat	Expiration
PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL Jean WEMAERE	AGM du 16/06/2010 CA 29/06/2012 nomination DG	6 années	Exercice clos au 31/12/2015
Emilio FONTANA	AGM du 16/06/2010	6 années	Exercice clos au 31/12/2015
Geneviève WEMAERE	AGM du 16/06/2010	6 années	Exercice clos au 31/12/2015
Albert WEMAERE	AGM du 18/04/2007	6 années	Exercice clos au 31/12/2012
Gérard HORVILLEUR	AGM du 25/06/2008	6 années	Exercice clos au 31/12/2013

A l'issue de l'AGM du 5 octobre 2012, quatre nouveaux administrateurs seront nommés :

- 3 nouveaux administrateurs représentant Montefiore Investment :
 - Monsieur Eric Bismuth pour une durée de 6 années ;
 - Monsieur Jean-Marc Espalioux pour une durée de 6 années ; et
 - la société Montefiore Investment SAS, représentée par Monsieur Alexandre Bonnecuelle, pour une durée de 6 années.
- Emmanuel Courtois, qui sera par ailleurs nommé Directeur Général de la Société, pour une durée de 6 années, à l'issue de la réalisation de l'augmentation de capital objet du présent Document d'Information.

Organisation de la gouvernance

Suite à l'entrée au capital de Montefiore Investment, la Société mettra en place un comité des rémunérations et des nominations ainsi qu'un comité d'audit. Montefiore Investment bénéficiera d'au moins un représentant au sein de chacun de ces comités et assurera la présidence du comité d'audit.

La Société envisage également la mise en place d'un comité stratégique qui se réunira mensuellement sous la présidence de M. Jean Wemaëre, et qui réunira au minimum M. Emmanuel Courtois et Montefiore Investment, afin de suivre la marche des affaires et d'apprécier la stratégie de la Société.

Accords conclus entre la Famille Wemaëre et Montefiore Investment	A ce jour, le pacte d'actionnaires entre la Famille Wemaëre et Montefiore Investment n'a pas encore été finalisé. Ce pacte, qui sera conclu à la Date de Réalisation et aux termes duquel la Famille Wemaëre et Montefiore Investment déclareront agir de concert, prévoira notamment (i) les modalités de la représentation de Montefiore Investment au Conseil d'administration de la Société, (ii) les modalités de prise de certaines décisions stratégiques au sein de la Société, (iii) des engagements des parties en matière de stabilité de l'actionnariat et (iv) des stipulations permettant d'organiser à terme la liquidité de la participation des parties au pacte (le « Pacte d'Associés »).
--	---

Partie 2 : Emission d'OCA réservée à Montefiore Investment

Term-sheet de l'émission des OCA	
Montant	8.000.000 €
Souscription	100% par Montefiore Investment
Prix de souscription unitaire	2,5 €
Nombre d'OCA émises	3.200.000
Intérêts	Intérêts capitalisés annuellement au taux de 8%. Paiement des intérêts par la Société en cas de conversion ou à l'échéance. Possibilité de remboursement anticipé des intérêts à l'initiative de la Société sous réserve de la subordination des OCA aux dettes financières souscrites par la Société.
Cotation	Les OCA ne feront pas l'objet d'une cotation
Conversion	Parité de 1 OCA pour 1 nouvelle action. Faculté du porteur de convertir à tout moment (étant précisé que les OCA sont convertibles par tranche de 100.000 OCA).
Durée	7 ans
Rang des OCA	Subordination aux dettes financières souscrites par la Société

Partie 3 : Emission de BSA réservée au Management

Term-sheet de l'émission des BSA	
Bénéficiaires	Le Conseil d'administration, sur proposition du comité des rémunérations, répartira les BSA entre le Management de la Société
Nombre de BSA émis au profit du Management	4.000.000 répartis en 3 tranches : <ul style="list-style-type: none"> • 1.000.000 avec un prix d'exercice de 5 € • 1.500.000 avec un prix d'exercice de 7,5 € • 1.500.000 avec un prix d'exercice de 10 €
Caractéristique des BSA	Chaque BSA donnera le droit de souscrire une nouvelle action de la société
Cotation	Les BSA ne feront pas l'objet d'une cotation
Prix de souscription des BSA	La Société a mandaté Accuracy afin de valoriser les BSA. Les travaux d'Accuracy valorisent les BSA dans les fourchettes indiquées ci-après : <ul style="list-style-type: none"> • BSA 1: entre 75,7k€ et 100,1k€, soit entre 0,076€ et 0,100€ par BSA 1 • BSA 2: entre 28,2k€ et 43,9k€, soit entre 0,019€ et 0,029€ par BSA 2 • BSA 3: entre 7,8k€ et 14,4k€, soit entre 0,005€ et 0,010€ par BSA 3 Le Conseil d'Administration examinera les hypothèses de valorisation retenues par Accuracy afin de fixer le prix d'émission des BSA.
Durée des BSA	10 ans
Conditions d'exercice	Les BSA sont exerçables en cas de sortie de Montefiore Investment
Transfert des BSA	Les BSA seront incessibles sauf dans des cas limités prévus par le pacte auquel les porteurs de BSA devront adhérer Tout transfert des BSA (et des actions résultant de l'exercice des BSA) sera soumis aux stipulations du Pacte d'Associés

Partie 4 : Informations récentes publiées par la société

Communiqué du 30 juillet 2012 relatif au projet de renforcement de la structure financière

Demos, l'un des leaders mondiaux de la formation professionnelle continue, annonce la signature d'un protocole d'accord d'investissement avec les fonds gérés par Montefiore Investment dans le cadre du nécessaire renforcement de sa structure financière

Ce projet de renforcement des fonds propres vise à pérenniser l'équilibre financier du groupe de manière durable. Il s'inscrit parfaitement dans le cadre du plan d'actions (réduction des charges de structure, réorganisation commerciale, rationalisation des investissements, ...) mené depuis plusieurs mois qui vise à redresser la rentabilité de groupe tout en lui permettant de renouer avec une croissance organique durable.

Le projet, qui sera soumis à l'approbation des actionnaires lors d'une prochaine AGM, reste conditionné à la levée de conditions suspensives, dont la finalisation de la restructuration de la dette bancaire et obligataire en cours de négociation, incluant le report de paiement de l'échéance d'OBSAAR du 31 juillet 2012.

Le projet comporte les 3 volets suivants :

1) Une émission réservée à Montefiore Investment d'OCA pour un montant de 8 M€

Il est prévu l'émission de 3.200.000 OCA au prix unitaire de 2,50 € réservée à Montefiore Investment. Les obligations seront subordonnées à la dette financière actuelle. Elles auront une maturité de 7 ans, sauf conversion anticipée pouvant intervenir à tout moment à l'initiative de Montefiore Investment. Les OCA seront convertibles en actions nouvelles, à raison de 1 action par OCA. Elles porteront intérêt au taux nominal annuel de 8%, intérêts capitalisés chaque année et payables en numéraire à l'échéance ou à la date de conversion des OCA.

2) Une augmentation de capital de 4 M€ avec maintien du DPS garantie par Montefiore Investment

Il est prévu l'émission de 2.000.000 d'actions nouvelles au prix de 2 € par action avec maintien du Droit Préférentiel de Souscription afin de permettre à tous les actionnaires actuels de souscrire à l'augmentation de capital envisagée. Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible au travers de l'exercice des DPS et à titre réductible.

Montefiore Investment s'est engagé d'une part à acheter les DPS de la famille Wemaëre, qui n'auraient pas été exercés pour les souscrire à titre irréductible, et d'autre part, à souscrire pour la totalité de l'opération à titre réductible, garantissant ainsi le succès de l'opération.

3) Une émission de trois tranches de BSA réservées au Management

Il est ainsi prévu l'émission de 1 million de BSA 1, 1,5 million de BSA 2 et 1,5 million de BSA 3 aux caractéristiques suivantes :

- 1 BSA 1 donnera le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 5 € ;
- 1 BSA 2 donnera le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 7,5 € ;
- 1 BSA 3 donnera le droit de souscrire à une action au prix d'exercice de 10 €.

A l'issue de ces différentes opérations, un pacte d'actionnaires sera signé entre la famille Wemaëre, actionnaire majoritaire et les fonds gérés par Montefiore Investment. Montefiore Investment disposera également de 3 sièges au Conseil d'Administration de Demos.

Les principales et prochaines étapes seront la finalisation de l'accord sur la restructuration de la dette financière avec les banques et la convocation dans les meilleurs délais possibles de l'Assemblée Générale afin de soumettre à l'approbation

	des actionnaires les différentes résolutions liées à ces opérations.
<p>Communiqué du 13 septembre 2012 relatif à l'activité du 1^{er} semestre 2012</p>	<p>Au 2^{ème} trimestre de son exercice 2012, Demos a réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 25,6 M€, en recul de 3,5% par rapport au 2^{ème} trimestre 2011. Sur l'ensemble du 1^{er} semestre, le chiffre d'affaires consolidé du groupe s'est donc élevé à 46,2 M€, en repli semestriel de 2,5%.</p> <p><u>Analyse par lignes métiers</u></p> <p><u>Catalogue</u> : L'activité Catalogue a enregistré un chiffre d'affaires en repli de 12,4% au 1^{er} semestre 2012. En France, dans un environnement économique déjà difficile (récession, période électorale, etc.), le groupe a aussi pâti d'un effet calendaire particulièrement défavorable en mai, avec 3 ponts et 2 jours ouvrés de moins qu'en 2011, qui ont fortement pénalisé la planification des stages de formation. A l'international, la zone UK & US enregistre une croissance semestrielle de + 5,0% tandis que la zone Espagne-Portugal décroît de 50,8%.</p> <p><u>Sur-mesure</u> : L'activité Solutions sur mesure a poursuivi son développement solide au 1^{er} semestre, avec un chiffre d'affaire de 23,1 M€, en progression de + 6,6%, dans la tendance du dernier exercice (+ 6,1% en 2011). L'international continue de tirer la croissance du groupe avec une activité en hausse de + 12,7% sur le semestre, particulièrement dynamique aux UK & US (+ 15,4%) et en Europe continentale (+ 15,5%). En France, le chiffre d'affaires s'établit en croissance plus modérée de + 1,8%. L'activation des nouveaux contrats remportés auprès de la Commission européenne (106 M€ d'enveloppe totale sur la période 2012-2016) en fin de 2^{ème} trimestre n'a eu que peu d'impact sur les facturations du semestre. Compte tenu de leur montée en charge progressive, la contribution au chiffre d'affaires sera nettement plus significative au 2nd semestre.</p> <p><u>E-learning</u> : Les Formations à distance ont établi un chiffre d'affaires semestriel de 4,5 M€, en repli de 9,6%. Cette évolution est la conséquence de performances géographiques disparates :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En France, le chiffre d'affaires de Demos SA a progressé de + 13,8%. - En Europe continentale, le chiffre d'affaires a crû de + 12,8%, grâce à l'accélération des ventes en Suisse et notamment de la filiale spécialisée dans l'édition de logiciels e-learning (Learning Management Systems). Mind On Site. - En Espagne-Portugal, le repli de cette activité s'est établi à - 38,5%, en raison de la crise économique et du recul des cycles diplômant en partenariat avec les universités espagnoles <p><u>Outsourcing et Conseil</u> : L'activité d'Outsourcing enregistre un nouveau semestre de forte croissance avec un chiffre d'affaires de 2,4 M€ en progression de + 26,4%. Cette activité poursuit son développement solide en s'appuyant sur des contrats pluriannuels, sources de revenus récurrents pour le groupe. De son côté le chiffre d'affaires du pôle Conseil s'est établi à 0,9 M€, en baisse de 33,3% par rapport au 1^{er} semestre 2011, toujours lié au recul des ventes auprès de l'administration fédérale américaine.</p> <p><u>Perspectives</u></p> <p>La conjoncture économique difficile a pesé sur les ventes du groupe au 1^{er} semestre, pénalisant essentiellement l'activité Catalogue en France et la zone Espagne-Portugal. A l'inverse, les Solutions sur mesure, l'Outsourcing et les Formations à distance en France (hors formations langues) ont poursuivi leur développement dynamique. La montée en charge du contrat avec la Commission européenne n'est pas encore perceptible au 1^{er} semestre mais laisse anticiper une accélération de la croissance des Solutions sur mesure au 2nd semestre</p>

2012.

Sur le plan opérationnel, ce semestre a été marqué par le déploiement des chantiers de réorganisation et de restructurations en France, mais aussi au sein des filiales étrangères. Comme annoncé, le groupe a mis en œuvre le plan d'économies visant à réduire les charges de structure de 2,5 M€ dès 2012 et 4 M€ en année pleine en 2013.

Au 3ème trimestre, le groupe perçoit une inflexion positive de ses indicateurs commerciaux avancés, tant en terme d'inscriptions pour les formations Catalogue, que pour les Solutions sur mesure et les Formations à distance.